

Orléans, le 9 mai 2019

**7 actions exemplaires pour l'eau, lauréates des Trophées de l'eau Loire-Bretagne 2019**

L'agence de l'eau Loire-Bretagne révèle le nom des 7 lauréats des Trophées de l'eau 2019.  
Les Trophées récompensent des actions exemplaires pour apporter des solutions aux problèmes de l'eau : pollutions, gaspillages, rivières dégradées…

L’objectif est de promouvoir les bonnes pratiques et d'inspirer des projets similaires pour améliorer la qualité de l’eau et des milieux aquatiques.  
  
Parmi les **28 actions exemplaires pour l'eau nominées (\*) sur le bassin Loire-Bretagne**, le jury a distingué **7 lauréats** :

**Les lauréats**

**Dans la catégorie Restaurer les cours d'eau, les zones humides et leur biodiversité**

* Le syndicat mixte du bassin de la Brenne (37), pour la restauration de la Brenne et du Gault à Château-Renault
* Le conseil départemental de Vendée (85), pour la renaturation de l’Issoire à la Chabotterie (Montréverd– 85)
* Le syndicat d’aménagement du bassin de la Vienne (87), pour l’effacement du barrage du Gué Giraud sur la Glane

**Dans la catégorie Sensibiliser le public et gérer l’eau de manière durable sur les territoires**

* La commune de Leigné-les-Bois (86), pour son engagement dans l’opération « Terre Saine, commune sans pesticides »

**Dans la catégorie Accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement**

* L’association Anjou-Madagascar, pour l’alimentation en eau potable des villages de Sahanivotry (Madagascar)

**Dans la catégorie Préserver l’eau, l’économiser et lutter contre les pollutions**

* La Boule OBUT SAS (42), pour la suppression des rejets liquides de l’atelier de traitement de surface des boules de pétanque.
* Le syndicat mixte Arguenon-Penthièvre (22), pour l’implantation de couverts végétaux sous céréales avant moisson.

**Cérémonies de remise des Trophées**

L'agence de l'eau Loire-Bretagne organisera des remises locales du **1er octobre au 15 décembre 2019**.  
A cette occasion, Martin Gutton, Directeur général de l'agence de l'eau ou son représentant, remettra le trophée à l'organisme lauréat. Une vidéo réalisée par l'agence de l'eau sur l'action primée sera projetée lors de la remise locale.  
  
L'agence de l'eau annoncera les dates des cérémonies par communiqués de presse, sur son site internet et ses réseaux sociaux.

**De 1999 à 2017, les Trophées ont distingué 101 actions exemplaires** d'entreprises, de chambres consulaires, de professionnels agricoles, de collectivités, de structures et institutions de bassin versant, de parcs régionaux, de conservatoires régionaux d’espaces naturels, d'associations.

**(\*) Les 21 nominés pour leur action exemplaire pour l'eau sur le bassin Loire-Bretagne sont :**

* L'association Synergie environnement Bourgogne Sud Mali (SEB-SMS) pour son projet d'alimentation en eau potable du village de Sitaoule (Mali)
* L'association MJ pour l'enfance pour la construction de château d'eau, bornes fontaines et bornes privées (pour écoles et centres de santé) à Dassa (Bénin)
* L'association Solidarités international pour son action en faveur de l'eau potable et de l'assainissement suite au séisme à Port au Prince (Haïti)
* L'association Coopération internationale pour les équilibres locaux (CIELO) pour l'alimentation en eau potable de deux écoles et l'assainissement de deux quartiers de Djègbadji (Bénin)
* L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (IFREE) pour sa démarche d'accompagnement à la gestion concertée de la ressource en eau sur les territoires
* Le syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents SICALA de Haute-Loire pour la restauration du Lignon
* Le syndicat mixte des utilisateurs d'eau de la région de Riom pour la construction d'un bassin de rétention des eaux de lavage
* Le syndicat mixte du Bonson pour la préservation des captages d'eau potable de la Loire
* Le syndicat Eau du Morbihan pour l'effacement du barrage de Pont-Sal
* La communauté Roi Morvan pour le reméandrage de la rivière de l'Ellé
* La SAS Aquadis Naturellement pour la mise en circuit fermé de la pisciculture du moulin neuf sur la Douffine
* Le syndicat mixte d'aménagement et de restauration du Loir pour la restauration de l'Aigre à Romilly-sur-Aigre
* Le conseil départemental d'Indre-et-Loire pour la restauration de la zone humide de Palluau
* La commune de Saint-Amand Longpré pour la construction d'une station de traitement des eaux usées par filtres plantées de roseaux
* Le syndicat du bassin de l'Oudon pour la restauration écologique de la rivière l'Hommée
* Le syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents pour la restauration de la rivière du Lathan à Linières-Bouton
* Le syndicat mixte de la Vie du Jaunay et du Ligneron pour l'outil de suivi et de reporting web pour piloter le volet "pollutions diffuses" du contrat territorial Vie et Jaunay
* L'Établissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise pour la restauration de l'Ouin dans la traversée de Mauléon
* Le syndicat intercommunal d'adduction en eau potable d'Evaux-Budelière-Chambon pour l'effacement d'un barrage sur le ruisseau du Chat Cros
* Le syndicat mixte des vallées du Clain Sud pour la restauration de la Clouère
* Le conseil régional Nouvelle-Aquitaine pour le programme Re-Sources